

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**PRÉFECTURE DE LA MEUSE**

**Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial**  
**Bureau des procédures environnementales**

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Code de l'Urbanisme – Code de l'Environnement**

-=-=-

Par arrêté préfectoral n°2018 – 810 du 23 avril 2018, il est prescrit l'ouverture d'une enquête publique **du mercredi 16 mai 2018 au lundi 18 juin 2018 inclus**, soit 34 jours consécutifs, portant sur l'intérêt général de la déclaration de projet pour l'implantation d'une biscuiterie et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COMMERCY.

La personne responsable du projet est M. François LECLERC, Président de la communauté de communes du Pays de COMMERCY- VOID- VAUCOULEURS, auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées.

Un exemplaire du dossier comprenant notamment un rapport de présentation, une évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale sera déposé sur support papier **en mairie de COMMERCY** siège de l'enquête où le public pourra en prendre connaissance aux jours habituels d'ouverture des bureaux de la mairie.

Les pièces du dossier d'enquêtes sont également consultables sur le site internet de la Préfecture de la Meuse ([www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) -rubriques-politiques publiques -participation du public ).

Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour libre consultation du dossier à la Préfecture de la Meuse 40, rue du bourg à BAR LE DUC aux horaires habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de COMMERCY. Les observations pourront être également adressées par courrier à cette mairie à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : [pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr](mailto:pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr). Elles seront tenues à la disposition du public.

Mme Françoise BUFFET a été désignée commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. Elle recevra directement les observations et propositions du public lors des permanences qu'elle tiendra en mairie de COMMERCY aux jours et heures suivants :

- **le mercredi 16 mai 2018, de 09h00 à 11h00,**
- **le mercredi 23 mai 2018, de 15h00 à 17h00,**
- **le samedi 2 juin 2018, de 10h00 à 12h00,**
- **le vendredi 8 juin 2018 de 15h00 à 17h00,**
- **le lundi 18 juin 2018 de 16h00 à 18h00.**

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, en mairie de COMMERCY et à la Préfecture de la MEUSE ainsi que sur son site internet (<http://www.meuse.gouv.fr>).

Au terme de la procédure, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié suite aux remarques et observations formulées, sera approuvé par délibération du conseil municipal de la commune de COMMERCY.